



**Communiqué CSN / SEMB SAQ CSN**  
**Le 14 août 2019**

## **Consultation parlementaire sur la valorisation du verre**

### **La consigne est la seule solution éprouvée**

Bonjour à toutes et tous,

Nous vous invitons à prendre connaissance du communiqué CSN / SEMB SAQ CSN qui a été publié par la CSN ce matin, à tous les médias, pour diffusion immédiate.

*Votre exécutif syndical*

SEMB SAQ (CSN)

---

Source : CSN et SEMB SAQ CSN

Pour diffusion immédiate  
À tous les médias

**(Québec, le 14 août 2019)** - On parle beaucoup, ces derniers temps, de la nécessité de réduire l'utilisation des contenants de plastique à usage unique comme les bouteilles d'eau. Or, ne pas recycler adéquatement des bouteilles de verre n'est pas plus cohérent d'un point de vue environnemental et économique.

Considérant la situation de la collecte du verre au Québec, un grand volume de bouteilles consignées doit être importé d'États américains voisins avant que celles-ci soient recyclées. Pourquoi alors ne pas étendre la consigne en sol québécois quand ce mode de collecte permet même à nos voisins de nous expédier leurs bouteilles?

Il faut aussi promouvoir la consigne sur les bouteilles de bière à remplissage multiple qui sont malheureusement en déclin.

Ces demandes font partie du message de la CSN et du Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (SEMB SAQ CSN) qui se présentent aujourd'hui devant la Commission des transports et de l'environnement qui mène des consultations sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre.

« Le verre de la collecte sélective est trop souvent acheminé aux sites d'enfouissement. Même lorsqu'il est acheminé à des fins de recyclage, il s'agit de procédés où l'usage du verre

**Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ**  
4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9  
514-849-7754 / 1-800-361-8427 / Courriel : [info@semb-saq.com](mailto:info@semb-saq.com)

recyclé a une valeur moindre sur le plan environnemental et économique que lors de son usage initial. Il est grand temps de passer à l'action ! », lance Alexandre Joly, secrétaire général du SEMB SAQ (CSN). Depuis 1992, ce syndicat demande l'instauration d'une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux pour assurer un plus grand recyclage. Le syndicat affirme par ailleurs que la SAQ peut jouer un rôle pour récupérer les bouteilles consignées.

Dans leur mémoire, la CSN et le SEMB soutiennent, études à l'appui, que la consigne sur les bouteilles de vin et spiritueux représente un choix plus économique que la collecte sélective qui suppose, dans bien des cas, que des frais pour l'enfouissement s'ajoutent à la facture du tri initial.

« Aucune des études effectuées jusqu'à maintenant n'a démontré que la collecte sélective est plus avantageuse économiquement que la consigne », explique Alexandre Joly qui précise qu'un des problèmes du recyclage est le taux de 20 % à 30 % d'impuretés dans le verre issu de la collecte sélective. La consigne permettrait par ailleurs de récupérer des bouteilles en provenance des restaurants et institutions qui ne participent pas à la collecte sélective en ce moment.

De plus, même si des solutions ont récemment été annoncées pour permettre le recyclage du verre par le biais de la collecte sélective, les résultats tangibles et économiquement viables ne sont pas encore au rendez-vous. Rejeter d'emblée l'option de la consigne s'avérerait donc imprudent.

### **L'usage unique de la canette de bière**

Dans le secteur de la bière, le contenant à usage unique en aluminium est malheureusement en pleine progression. La part de marché de la bonne vieille bouteille brune a d'ailleurs baissé de 85 % à seulement 26 % de 2011 à 2017. Or, cette bouteille de verre consignée représente également le choix le plus avantageux du point de vue environnemental et économique pour ce secteur. Une des raisons qui explique cela est que plus de 95 % des bouteilles de bière consignées sont récupérées contre seulement 70 % pour les contenants à remplissage unique.

« Nous déplorons la fin des quotas et des amendes aux brasseurs qui visaient à limiter à 37,5 % la proportion de contenants à usage unique dans cette industrie », affirme Pierre Patry, trésorier de la CSN et porte-parole environnemental de la centrale syndicale.

### **Vision d'ensemble requise**

« La crise que vit le secteur du recyclage concerne non seulement le verre, mais aussi le papier et le plastique, et on doit collectivement dégager des solutions globales », insiste Pierre Patry. Ce dernier propose par ailleurs au gouvernement de moderniser le secteur dans son ensemble, de façon à minimiser l'enfouissement dans le contexte plus difficile de la fermeture du marché chinois.

« Le gouvernement du Québec, en collaboration avec les organismes municipaux, doit agir sur un ensemble de fronts pour modifier en profondeur ses propres pratiques, celles des acteurs de l'industrie et celles des citoyennes et des citoyens en général », ajoute Pierre Patry.

## **Emplois décents**

La CSN demande la mise en place d'un chantier important visant la valorisation du travail dans les centres de tri par la formation et l'amélioration des conditions de travail.

La qualité des emplois dans le secteur du recyclage est trop souvent négligée et on doit s'attaquer à cet enjeu fondamental. « Les employé-es des centres de tri, par exemple, doivent améliorer leurs conditions de travail qui comportent encore de trop nombreux risques pour la santé », conclut Pierre Patry.

*Le mémoire de la CSN et du SEMB SAQ (CSN) est disponible ici : [https://www.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2019/08/2019-07-05\\_memoire\\_recyclage-verre\\_csn.pdf](https://www.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2019/08/2019-07-05_memoire_recyclage-verre_csn.pdf)*

## **À propos**

Fondée en 1921, la CSN est une organisation syndicale qui œuvre pour une société solidaire, démocratique, juste, équitable et durable. À ce titre, elle s'engage dans plusieurs débats qui intéressent la société québécoise. Elle est composée de près de 2 000 syndicats. Elle regroupe plus de 300 000 travailleuses et travailleurs réunis sur une base sectorielle ou professionnelle dans huit fédérations, ainsi que sur une base régionale dans treize Conseils centraux, principalement sur le territoire du Québec.

Le Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SEMB SAQ CSN) est composé de 5 500 membres. Il représente tou-te-s les employé-es qui travaillent dans les 403 succursales de la SAQ.

## **Renseignements**

Thierry Larivière, conseiller aux communications de la CSN  
514-966-4380, [thierry.lariviere@csn.qc.ca](mailto:thierry.lariviere@csn.qc.ca)